MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du Six frimaire an mil huit cent vingt-sept, à Six heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Pierre Jean Maximin Audouin

âgé de Vingt trois ans, né à Hyères département du Var le Vingt neuf du mois d'octobre mil huit cent trente sept profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var fils Aîné de Pierre profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var et de Catherine Jeanne Marie Antoinette, ses Parents

Et de Madeleine Henriette Honorée Vidal

âgée de Vingt huit ans, née à la Garde département du Var le Trente du mois de Janvier mil huit cent vingt sept domiciliée à la Garde département du Var fille Unique de Jean Antoine Vidal profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var et de Agnès Blanche, ses parents

Les actes préliminaires sont les publications faites les Dimanches Vingt huit et Vingt neuf Octobre et trois Novembre mil huit cent vingt sept, à la porte de la Mairie, à après lesquelles il n'est point survenu d'opposition, ainsi qu'il résulte du certificat du Secrétaire de la Mairie en date du Cinq du courant.

Nous avons reçu de Jean Antoine Vidal, Père de la future épouse, la somme de Cent francs, pour les droits de Mairie, et Vingt francs pour les droits de Pauvres.

Nous avons reçu de Jean Antoine Vidal père de la future épouse

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Jeanne Honorée Vidal, l'autre Pierre Jean Maximin Audouin.

En présence de Michel Albissol domicilié à la Garde département du Var âgé de quarante ans, profession de Propriétaire

De Jean Baptiste Bicquel domicilié à la Garde département du Var âgé de Trente sept ans, profession de Cultivateur

De Marius Millaret domicilié à Toulon département du Var âgé de Trente deux ans, profession de Ex-Ebénistes

Et de Dominique Albissol domicilié à la Garde département du Var âgé de Trente ans, profession de Propr.

Après quoi, moi Jean Maximin Audouin Maire de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'état civil au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, Pierre Jean Maximin Audouin, les parties, et Dominique Albissol, témoins, et Marius Millaret, Jean Baptiste Bicquel, Dominique Albissol, Marie

N.° 1 Audouin Pierre Jean Maximin et Vidal Marie Madeleine Honorée

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

2e Lieu

Du Sept thermidor an mil huit cent soixante trois à Trois heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Jean Mouchon

âgé de Vingt sept ans, né à la Garde département du Var le Trente un du mois de mai mil huit cent trente profession de Cultivateur domicilié à Hyères département du Var fils majeur de Vincent Mouchon profession de Cultivateur domicilié à Hyères département du Var et de Marie Bouvas, ses parents

Et de Marie Anne Françoise David

âgée de Dix neuf ans, née à la Garde département du Var le Trente du mois de novembre mil huit cent soixante domiciliée à la Garde département du Var fille mineure de Jean François David profession de Cultivateur domicilié à la Garde département du Var et de Magdeleine Pauline Pamille, ses parents et tuteurs

Les actes préliminaires sont les publications faites les Dimanches quatre et onze Octobre courant mois, à la Mairie de la Garde, après lesquelles il résulte qu'il n'y a eu ni opposition ni empêchement subsistant au Mariage. Depuis le terme prescrit par la Loi.

Vu les actes du ministère des Sieurs Fontayne, notaire qui ont reçu les actes de notoriété communs à la Garde, sous lesquels les Parties ont déclaré

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Anne Françoise David l'autre Jean Mouchon.

En présence de Jean Bouvas aîné domicilié à la Garde département du Var âgé de Vingt deux ans, profession de Vinaigrier.

De Antoine Pierre Bouvas domicilié à la Garde département du Var âgé de Vingt quatre ans, profession de Tonnelier.

De Joseph Antoine Mathieu domicilié à la Garde département du Var âgé de quarante ans, profession de Cordier

Et de Pierre Charles Bouvas domicilié à la Garde département du Var âgé de Vingt sept ans, profession de Propriétaire et Tailleur

Après quoi, moi François Bouffant Vaugier maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les Parties et après les Parents et Autres ont déclaré ne savoir écrire.

N.° 2 Mouchon Jean et David Marie Anne Françoise

Vincent Mouchon Jeanne

Bouffant Vaugier